



## FARM2M - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### **Introduction**

Le master développe votre capacité à intégrer les concepts de chimie, physique et biologie pour concevoir de nouveaux médicaments, prévoir leur activité, démontrer leur efficacité et leur sécurité, préparer, délivrer et conseiller l'utilisation des médicaments, en accord avec la réglementation et la déontologie pharmaceutique.

Le master propose une démarche interdisciplinaire qui vous permettra d'intégrer les apprentissages des différentes matières de base et de les appliquer à des problèmes concrets (suivi pharmaceutique en officine par exemple).

## FARM2M - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Acteur des sciences de la santé, le pharmacien est le spécialiste du médicament.

De la conception à la production, de la recherche pharmaceutique à sa commercialisation, de l'information à sa dispensation, le diplômé en sciences pharmaceutique se prépare à intervenir, comme pharmacien, dans des univers professionnels multiples, à chaque stade du cheminement du médicament.

Le programme de ce master vise à former ces professionnels de la santé dans des milieux aussi diversifiés que la pharmacie (officine) ouverte au public, le monde universitaire, l'hôpital ou l'industrie. Cette diversité repose sur des bases scientifiques toujours placées dans la perspective finale de contribuer à la santé du patient.

La formation offerte par l'Ecole de Pharmacie s'appuie sur l'expertise articulée d'enseignants-chercheurs et d'enseignants-praticiens. Elle offre aux étudiants de nombreuses occasions de développer leur savoir-faire et leur savoir être en phase avec les métiers du pharmacien d'aujourd'hui : laboratoires, stages, séminaires, travaux de recherche et cours jalonnent les 2 années du Master.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser et intégrer un socle de concepts et de savoirs en sciences de la santé et en sciences pharmaceutiques

1a. Maîtriser et appliquer les fondements et concepts essentiels des sciences fondamentales dans la pratique des sciences pharmaceutiques

1b. Intégrer de manière approfondie les connaissances spécialisées de chimie, pharmacognosie, pharmacologie, toxicologie et pharmacie galénique utiles à la synthèse, la conception, la formulation, l'évaluation, la délivrance et le contrôle des médicaments

1c. Intégrer et utiliser les connaissances approfondies de nutrition, pathologie, pharmacothérapie, thérapeutique et sémiologie pour appréhender le patient dans sa complexité

1d. Intégrer les connaissances d'éthique, de législation, de déontologie et de pharmaco-économie

2. Concevoir une réponse concrète à un problème pharmaceutique par une démarche scientifique en utilisant ses connaissances et son esprit critique

2a. Cerner un problème, une question pharmaceutique complexe

2b. Maîtriser les outils et les sources d'information pertinentes et pertinentes en lien avec le problème, la question posée

2c. Analyser, comprendre et comparer les informations spécialisées de façon critique et experte

2d. Synthétiser les éléments essentiels et nécessaires en lien avec le problème, la question posée

2e. Sélectionner une réponse appropriée et appliquer une solution dans sa pratique professionnelle en particulier pour

- formuler, produire et contrôler un médicament
- concevoir et valider un protocole expérimental
- développer un plan de soins pharmaceutiques (voir note)

2f. Assurer le suivi de la réponse choisie et y apporter les modifications nécessaires

2g. Inscrire son action dans une équipe pluridisciplinaire

3. Communiquer de façon efficace, rigoureuse et respectueuse avec ses collègues, et les autres professionnels de la santé

3a. Dialoguer de façon efficace et respectueuse en faisant preuve d'écoute active et d'empathie dans ses relations avec ses patients

3b. Adapter sa communication au public cible afin d'obtenir et de fournir une information claire

3c. Utiliser de façon appropriée les technologies de l'information et de la communication en lien avec sa pratique professionnelle

3d. Respecter la confidentialité dans sa pratique professionnelle

4. Exécuter un acte professionnel adapté et responsable

4a. Evaluer le contexte en intégrant les éléments liés au patient, aux aspects scientifiques et médicaux et à la réalité socio-économique

4b. Délivrer de façon responsable des médicaments, en vue d'atteindre des objectifs généraux de santé tels que la prévention,

l'identification des besoins de santé des sciences) TJ 1 t les a351d.d Tm [(d!.7130127 Tmlg351lropriée les technologies de l'inform

5. Evaluer, s'autoévaluer et actualiser ses savoirs et sa pratique

5a. Développer une démarche d'auto-évaluation pour définir ses besoins en formation afin de répondre à des situations complexes

5b. Identifier et exploiter de manière autonome les outils de formation continue (individuels et collectifs) de manière critique et rigoureuse

5c. Etre capable de mettre à jour et élargir ses connaissances et compétences de manière autonome pour améliorer constamment ses acquis et pratiques.

5d. Evaluer les actes professionnels de collaborateurs pour contribuer à l'amélioration de leurs acquis et pratiques.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

---

Le programme est constitué d'un tronc commun (74 crédits), d'une finalité (30 crédits) et d'une option (16 crédits).

Le tronc commun est constitué de cours théoriques, de travaux pratiques, de stages et de la rédaction d'un mémoire.

L'étudiant choisit **une finalité** :

- soit la *finalité spécialisée*, qui constitue la formation destinée à la pratique professionnelle pharmaceutique,
  - soit la *finalité approfondie* qui est une formation théorique et pratique à la recherche en sciences pharmaceutiques.
- Les deux finalités conduisent à l'obtention du titre de pharmacien.

L'étudiant complète son programme par **une option** parmi les cinq suivantes :

- *délivrance et suivi pharmaceutique* : typiquement orientée vers la formation à la pharmacie officinale, cette option permet d'approfondir les connaissances en tant que pharmacien-conseil du bon usage du médicament, que ce soit au domicile du patient ou en milieu hospitalier.
- *innovation et conception du médicament* : en envisageant les premiers stades de développement du médicament, depuis sa découverte jusqu'aux étapes de recherche préclinique, cette option met l'accent sur la conception des futurs nouveaux médicaments dans les laboratoires de recherche.
- *production, contrôle et réglementation* : cette option regroupe les cours en rapport immédiat avec les activités spécifiques des pharmaciens dans l'industrie.
- *biopharmacie et pharmacotoxicologie* : au travers d'une formation complémentaire en pharmacocinétique et toxicologie, cette option vise à mieux connaître le destin du médicament dans l'organisme, ainsi qu'à mieux en comprendre l'éventuelle toxicité.
- *recherches en sciences pharmaceutiques* : réservée aux étudiants en finalité approfondie, cette option comprend un enseignement spécifique en biostatistique ainsi qu'un large éventail de cours au choix permettant d'approfondir certains domaines des sciences pharmaceutiques en rapport direct avec le projet de recherche.

## FARM2M Programme

---





## Finalité spécialisée [30.0]

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc  
annuel

1 2

### o Contenu:

---

**Option délivrance et suivi pharmaceutique [16.0]**

Typiquement orientée vers la formation à la pharmacie officinale, cette option permet d'approfondir les connaissances en tant que pharmacien-conseil du bon usage du médicament, que ce soit au domicile du patient ou en milieu hospitalier.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

**o Contenu:****o Cours obligatoires (10 crédits)**

○ WFARM2123	Complément de pharmacothérapie	Chantal Dessy François Duhoux Nathalie Dujardin Anne Spinewine (coord.) Aline Wertz	FR [q2] [30h+15h] [3 Crédits] 🌐	X
○ WFARM2504				

Bloc  
annuel

1 2

WFARM2529	Produits issus des biotechnologies et vaccins	Mustapha Najimi (coord.)	FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] 🌐	X	
WFARM2503	Pratique officinale de la phytothérapie		FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] Δ 🌐 > English-friendly	X	

## Option innovation et conception du médicament [16.0]

En envisageant les premiers stades de développement du médicament, depuis sa découverte jusqu'aux étapes de recherche préclinique, cette option met l'accent sur la conception des futurs nouveaux médicaments dans les laboratoires de recherche.

- Obligatoire
  - ✂ Au choix
  - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
  - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
  - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
  - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
  - Activité avec prérequis
  - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
  - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
  - [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)
-

### **Option production, contrôle et réglementation [16.0]**

---

Cette option regroupe les cours en rapport immédiat avec les activités spécifiques des pharmaciens dans l'industrie.

- Obligatoire
  - ✘ Au choix
  - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
  -
-

### ***Option biopharmacie et pharmacotoxicologie [16.0]***

---

Au travers d'une formation complémentaire en pharmacocinétique et toxicologie, cette option vise à mieux connaître le destin du médicament dans l'organisme, ainsi qu'à mieux en comprendre l'éventuelle toxicité.

- Obligatoire
  - ✂ Au choix
  - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
  - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
  - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
  - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- 
-





## PRÉREQUIS ENTRE COURS

---

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

### Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

---

### # Tableau des prérequis

**WFARM2211** "Séminaire de pharmacothérapie intégrée" a comme prérequis WFARM2111 ET WFARM2114 ET WFARM2116

- WFARM2111 - [Pharmacothérapie intégrée](#)
- WFARM2114 - [Pharmacologie spéciale et éléments de pharmacothérapie 1re partie](#)
- WFARM2116 - [Pharmacologie spéciale et éléments de pharmacothérapie 2e partie](#)

**WFARM2235** "Travaux pratiques de pharmacie galénique" a comme prérequis WFARM2117 ET WFARM2156 ET WFARM2157

- [Pharmacologie spéciale et éléments de pharmacothérapie 1re partie](#)

## FARM2M - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

---

*Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.*

*Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

*Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.*

---

#### SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2<sup>e</sup> cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2<sup>e</sup> cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

### Conditions d'accès spécifiques

Les candidats étudiants non francophones (UE et hors UE) devront apporter la preuve, dans leur demande d'admission, d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#) , pages 24 à 29).

*A noter* : pour les détenteurs d'un diplôme de pharmacien ou de médecin obtenu hors UE, voir ci-dessous "Accès sur dossier".

### Bacheliers universitaires

bachelor of Science in de tandheelkunde bachelor of Science in de geneeskunde bachelor of Science in de bio-ingenieurswetenschappen bachelor of Science in de biomedische wetenschappen bachelor of Science in de chemie	Accès moyennant compléments de formation	<a href="#">Conditions complémentaires d'accès</a> de maximum 60 crédits intégrés au programme de master.
--	--	---

**Bacheliers étrangers**

Diplômes universitaires dans un domaine similaire à ceux repris ci-dessus ou similaire au bachelier en sciences pharmaceutiques	<a href="#">Accès sur dossier</a>
---	-----------------------------------

**Bacheliers non universitaires**

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Pas d'accès.

**Diplômés du 2° cycle universitaire**

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Licenciés</b>			
Pharmaciens		Accès direct	
Médecins Bioingénieurs Dentistes Licenciés en sciences biomédicales Licenciés en chimie		<a href="#">Accès sur dossier</a>	
<b>Masters</b>			
<a href="#">Master [120] en sciences pharmaceutiques</a>		Accès direct	A noter : accès direct à l'autre finalité.
<a href="#">Master [120] en sciences biomédicales</a>		Accès moyennant compléments de formation	<a href="#">Conditions complémentaires d'accès</a> de maximum 60 crédits intégrés dans le programme du master
<a href="#">Master [180] en médecine</a> <a href="#">Master [120] en sciences dentaires</a> <a href="#">Master [120] en sciences chimiques</a> <a href="#">Master [120] : bioingénieur en chimie et bioindustries</a>		<a href="#">Accès sur dossier</a>	
Diplôme de pharmacien obtenu hors UE Diplôme de médecin obtenu hors UE		<a href="#">Accès sur dossier</a>	

**Diplômés de 2° cycle non universitaire**

Aucune passerelle dans le cas de ce master.

**Accès par valorisation des acquis de l'expérience**

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les horaires sont ceux prévus au programme des étudiants réguliers (horaires non décalés).

**Accès sur dossier**

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

**Conditions de recevabilité**

Pour les diplômes non européens, seul le dossier des candidats titulaires d'un diplôme délivré par une université reconnue par le [WHED](#) sera examiné.

**Conditions d'admissibilité**

Il n'y a pas de règle universelle à cause de la très grande diversité des parcours et des institutions d'origine.

De façon générale, néanmoins, des cas de refus typiques sont des parcours d'étudiants significativement plus longs que la norme en premier cycle.

Sont également typiquement refusés des profils présentant des insuffisances marquées dans des matières fondamentales.

L'acceptation du dossier se fait par ailleurs sur la base d'autres critères académiques, notamment par une évaluation :

- de la qualité du parcours académique (classement dans le top 20% de la cohorte) et de son adéquation avec le master sollicité
- de la motivation
- de la démonstration d'une maîtrise suffisante de l'anglais (niveau européen B2)

Sur base de l'examen des acquis du candidat, le jury d'admission pourra conditionner l'accès au master par l'ajout d'un programme complémentaire de cours, pouvant aller jusqu'à 60 crédits.

## Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

## RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

---

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel particulières.

Vous trouverez les informations légales nécessaires [en cliquant ici](#).

## PÉDAGOGIE

---

La formation de Master en sciences pharmaceutiques repose sur une multiplicité d'approches pédagogiques permettant d'aborder de manière intégrée les aspects théoriques et pratiques des différentes disciplines en relation avec les métiers du pharmacien et de la recherche en sciences pharmaceutiques.

Les cours théoriques visent à développer les savoirs spécialisés en sciences pharmaceutiques en s'appuyant sur des exemples concrets de problèmes pharmaceutiques simples et complexes. Nombre des cours théoriques obligatoires et au choix sont par ailleurs associés à une activité transversale d'intégration des différentes disciplines au travers de travaux pratiques en laboratoires, des séminaires et des mises en situation au cours desquels l'étudiant devient un acteur de sa formation.

Plusieurs unités d'enseignement invitent l'étudiant à appréhender les sciences pharmaceutiques au travers de travaux individuels ou en groupe. Ces travaux ont pour objectif de développer les compétences d'autoapprentissage, de synthèse et de communication. C'est aussi dans ces objectifs que s'inscrit la rédaction d'un mémoire au cours duquel l'étudiant aborde de manière détaillée et intégrée une question originale touchant à l'un ou l'autre domaine des sciences pharmaceutiques, sous la direction d'un expert dans ce domaine.

Dans sa finalité approfondie, la formation de master en sciences pharmaceutiques, l'étudiant a l'opportunité de s'intégrer dans un laboratoire de recherche ou dans un service de pharmacie clinique où il découvre le monde de la recherche au travers d'un travail individuel basé sur l'expérimentation et l'analyse de données.

La formation comprend un stage officinal de 6 mois qui permet à l'étudiant de découvrir la profession par lui-même et sous la direction d'un pharmacien. Un stage à orientation, également obligatoire lui permet par ailleurs de découvrir les autres facettes des métiers du pharmacien dans la société.

Tout au long du parcours académique, les formations théoriques et pratiques impliquent des experts en sciences pharmaceutiques. Cet encadrement spécialisé garantit l'adéquation des acquis attendus de l'apprentissage aux attentes actualisées de la société, dans le domaine des sciences pharmaceutiques.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

Chaque cours fait l'objet d'une ou plusieurs évaluations, sous la forme d'examens écrits et/ou oraux, organisés en deux sessions principales : l'une en janvier, l'autre en juin. La session de septembre offre une possibilité de rattrapage.

Les modalités précises de l'examen sont communiquées aux étudiants au début de chacun des cours. Ces évaluations visent à évaluer les acquis de l'étudiant tels que définis dans les objectifs du cours. Pour les éléments pratiques de la formation (travaux pratiques, séminaires et travaux), l'évaluation est continue et éventuellement complétée par une évaluation finale. Elle met l'accent sur les savoir-faire dans les domaines des sciences de la santé et des sciences pharmaceutiques et sur la capacité de l'étudiant à aborder un problème pharmaceutique par une approche scientifique.

L'évaluation de certains séminaires et de travaux vise à apprécier l'intégration des diverses disciplines des sciences pharmaceutiques par l'étudiant. Par ailleurs, le Master se termine par un examen oral interdisciplinaire intégré où l'étudiant est amené à analyser une prescription d'un ou plusieurs médicaments sous divers aspects des sciences pharmaceutiques (en particulier la chimie, la galénique et la pharmacologie).

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

## MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

---

Mobilité « sortante » :

Outre le remplacement d'une année d'étude par une année réalisée dans une autre université (Erasmus principalement), les options (en totalité ou en partie) ou certains stages (officine, recherche) peuvent être remplacés (en totalité ou en partie) par un stage à l'étranger (Erasmus ou autre).

Mobilité « entrante » :

Les différentes options organisées par l'Ecole de pharmacie sont accessibles aux bacheliers en sciences pharmaceutiques des autres universités belges ou étrangères ainsi qu'aux bacheliers d'autres écoles et facultés de l'UCLouvain ou d'autres universités belges ou étrangères moyennant demande et accord auprès de la commission d'admission (contacter [delphine.delhaye@uclouvain.be](mailto:delphine.delhaye@uclouvain.be)).

Par ailleurs, tout ou partie des études de master en sciences pharmaceutiques sont accessibles aux étudiants étrangers dans le cadre d'accords Erasmus ou autres, moyennant accord de la coordinatrice Erasmus de l'Ecole ( [olivia.dalleur@uclouvain.be](mailto:olivia.dalleur@uclouvain.be) )

L'Ecole de pharmacie a des accord ERASMUS avec les universités suivantes :

Allemagne (Saarbrücken) ; Espagne (Alcala de Henares, Madrid, Santiago de Compostela) ; France (Lille et Lyon) ; Grèce (Patra) ; Italie (Bologne, Parme, Pise) ; Pays-Bas (Utrecht) ; Portugal (Coïmbra) ; Royaume-Uni (Bath).

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

Les diplômés du master en sciences pharmaceutiques ont accès aux formations suivantes moyennant les conditions particulières éventuelles qui y sont indiquées (voir à ces programmes) :

- Masters de spécialisation :

[Master de spécialisation en biologie clinique](#)

[Master de spécialisation en pharmacie d'industrie](#)

[Master de spécialisation en pharmacie hospitalière](#)

- Doctorat:

[Doctorat en sciences biomédicales et pharmaceutiques](#)

- Certificat

[Certificat universitaire en radiopharmacie](#)

## CERTIFICATS

---

Certificat universitaire en sciences pharmaceutiques

Certificat universitaire en ingénierie pharmaceutique et technologie industrielle

Certificat universitaire en pharmacie clinique

Certificat universitaire en radiopharmacie

## GESTION ET CONTACTS

---

Le secrétariat de pharmacie est accessible aux étudiants tous les matins de 10h à 12h et les lundis et jeudis de 13h à 14h. Horaire spécifique pendant les vacances.

### Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSS/FASB/FARM

Ecole de pharmacie ([FARM](#))

Faculté de pharmacie et des sciences biomédicales ([FASB](#))

Secteur des sciences de la santé ([SSS](#))

FARM

Avenue Mounier 73 - bte B1.73.03

1200 Woluwe-Saint-Lambert

Tél: [+32 \(0\)2 764 73 60](tel:+3227647360)

Responsable académique du programme: [Françoise Van Bambeke](#)

Jury

- Président du jury d'examens Master: [Emmanuel Hermans](#)
- Secrétaire du jury d'examens Master: [Olivier Feron](#)

Personne(s) de contact

- Conseiller aux études: [Marie-France Herent](#)
- A399986 Tm Tf 1 0 a.a